

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX II  
146, RUE LEO-SAIGNAT - 33076 BORDEAUX CEDEX - TEL. 90.91.24

LABORATOIRE D'IMMUNOLOGIE  
ET DE  
BIOLOGIE PARASITAIRE

BORDEAUX, LE 18 Juillet 1983

Professeur R. PAUTRIZEL

OBJET : Réponse au Rapport de la Commission de l'Académie  
des Sciences sur le problème PRIORE

P J : Pièces justificatives à votre disposition

Monsieur le Ministre,

Vos services m'ont fait parvenir le Rapport de la Commission d'experts de l'Académie des Sciences sur l'appareil Priore, mes collaborateurs et moi-même vous en remercions

Sa lecture appelle une réponse que nous aurions souhaitée très rapide. Malheureusement mes obligations de fin d'année universitaire m'ont empêché de vous adresser aussitôt l'information qui s'impose pour rétablir les faits.

Ce rapport, pour des raisons qu'on ignore, est un tissu de confusions, volontaires ou non, qui devrait impérativement être repris ligne par ligne avec pièces à l'appui. Limitons-nous à quelques points parmi ceux qui nous semblent devoir faire l'objet d'une rectification immédiate.

Il se dégage d'abord une confusion manifeste dans la chronologie de fabrication, et les dénominations des différents appareils qui sont à la base de toute cette affaire.

Il convient de distinguer :

- les appareils conçus et réalisés par Antoine Priore (P1 et P2)
- l'appareil conçu par A. Priore et réalisé avec les Moteurs Leroy-Somer (M600 - SERAP).
- celui réalisé par les Moteurs Leroy-Somer à partir des plans d'A. Priore (M235 - SERESO), dont la vie fut brève et ne donna que peu de résultats. Il est pourtant cité tout au long du rapport en lieu et place de l'appareil P2.

Indépendamment de ces problèmes d'origine des appareillages Priore, nous restons très étonnés que la DGRST n'ait jamais tenu compte de ma demande d'implantation d'un appareil Priore sur le domaine universitaire de Bordeaux II (Février 1971). Cela aurait facilité l'accès permanent à tous, physiciens et biologistes.

Il convient, à ce propos, d'apporter un démenti formel aux dires selon lesquels les chercheurs bordelais ont volontairement empêché d'autres équipes françaises ou non d'accéder à ces appareils.

Il est un autre point capital, bien évidemment peu crédible, Monsieur le Ministre, et qui a pourtant très lourdement pesé sur toute cette affaire, c'est celui d'une substitution éventuelle d'animaux au cours de certaines expériences. Quelques uns des arguments réfutant de telles assertions doivent être apportés. Il n'est d'ailleurs nullement fait mention dans ce rapport de la commission, sous contrôle d'huissier, réunie à Bordeaux en Mai 1969.

Nous nous permettons, Monsieur le Ministre, de bien vouloir vous demander d'obtenir des experts qui ont rédigé ce rapport des précisions sur l'une de leurs dernières phrases :

*" .... les effets de la machine Priore, s'ils sont exacts, et nous pensons qu'ils le sont .... "*

Depuis le décès d 'A. Priore, les données du problème ont changé. Mais étant donné l'importance de ces recherches, elles ne doivent pas tomber dans l'oubli. Nous nous y employons activement.

Je vous renouvelle, Monsieur le Ministre, tous mes remerciements pour nous avoir communiqué un rapport qui nous met très largement en cause et qui est resté si longtemps confidentiel.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

- Ci-inclus Rapport de 3 pages/

R. PAUTRIZEL

Monsieur le Ministre de l'Industrie et de la Recherche  
Ministère de l'Industrie et de la Recherche  
101 Rue de Grenelle  
75700 PARIS Cedex

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX II  
146, RUE LEO-SAIGNAT - 33076 BORDEAUX CEDEX - TEL. 90.91.24

LABORATOIRE D'IMMUNOLOGIE  
ET DE  
BIOLOGIE PARASITAIRE

BORDEAUX, LE 18 Juillet 1983

Professeur R. PAUTRIZEL

- REMARQUES EXPLICATIVES SUR QUELQUES POINTS DU RAPPORT -

A / LES DIFFERENTS APPAREILLAGES A. PRIORE

Il existe, dans ce rapport, une confusion voulue entre les différents appareils construits. Il est en effet écrit dans le dernier paragraphe de la page 19 :

*"... la Société Leroy-Somer, en accord avec SOVIREL et avec Mr Priore, décida quelque temps après, d'abandonner le projet M600, et de revenir à un projet plus modeste, dit projet M315, dérivant toujours directement de l'ancien appareil M235, qui d'ailleurs fonctionnait encore".*

Essayons d'y voir clair.

I) Appareils conçus et réalisés par Antoine Priore seul

- Appareil P1 -

Appareil construit par A. PRIORE en 1957 dans une pièce de sa propre maison. Cet appareil a fonctionné pour de nombreuses expérimentations animales de différentes équipes de chercheurs bordelais ou non : Docteurs BERLUREAU et FOURNIER (Bordeaux), Professeurs DELMON et BIRABEN (Bordeaux), Professeurs RIVIERE , GUERIN et CHOULOULINKOV (Villejuif), Professeur COURRIER, Madame COLONGE (Collège de France), Mr WHISSON, Mr Mrs AMBROSE (Chester Beatty Research Institute, London), Professeur PAUTRIZEL (Bordeaux). Cet appareil est démoli en Avril 1967 en raison de son état d'usure.

- Appareil P2 -

Appareil construit par A. PRIORE, dans la même pièce et à la place exacte où était l'appareil P1. Sa construction s'est étalée de Mai 1967 à Août 1968. R. PAUTRIZEL avait lui-même pris l'engagement auprès d 'A. PRIORE (en Avril 1967) de trouver les fonds nécessaires à cette construction et c'est ce qu'il fit. Cet appareil fut très opérationnel, mais il fut arrêté à plusieurs reprises pour diverses raisons. Une première fois pendant quelques mois de 1972 en raison des travaux entrepris par les Moteurs LEROY-SOMER pour la mise en chantier du hangar destiné au futur gros appareil M600. Une seconde fois, quelques mois plus tard, par suite de la détérioration de sa cage de Faraday (lettre adressée le 3 Novembre 1975 au Moteurs LEROY-SOMER - P.J.). En 1976, les Moteurs LEROY-SOMER ayant accepté de réparer les dégâts qu'ils avaient causés en 1972, A. PRIORE le rendit de nouveau opérationnel en mettant au point un nouveau système d'isolement pour remplacer la cage de Faraday.

C'est cet appareil qui a permis de réaliser toutes les expériences qui sont à la base des publications à partir de 1969: jusqu'à son premier arrêt en 1972, de très nombreux chercheurs bordelais l'ont expérimenté. Des équipes étrangères à Bordeaux vinrent aussi y effectuer des travaux de recherche : BERTEAUD (CNRS Bellevue), AVRAMEAS (Institut Pasteur Paris), KLEIN (Université Rotterdam). C'est toujours ce même appareil qui était utilisé à partir du mois d'octobre 1977 pour traiter quelques malades cancéreux (publication proposée et refusée par l'Académie de Médecine en 1979 - P.J.)

Cet appareil est toujours en place .

## II) Appareils Moteurs Leroy-Somer

### - 1er Appareil M235 -

Cet appareil fut construit en 1965 par les Moteurs LEROY-SOMER dans un hangar situé dans le jardin derrière la maison d'A. PRIORE. Il a très peu fonctionné et fut définitivement abandonné à la fin de l'année 1966, puis détruit.

### - 2ème Appareil M600 -

Après la démolition du M235 et du hangar qui l'abritait, la construction du M600 commença en Juillet 1972, il fut très opérationnel en 1975 (il doit être rappelé ici que j'avais demandé à la DGRST en 1971 qu'un nouvel appareil soit implanté sur le domaine universitaire Bx II) . Les biologistes purent l'utiliser pendant moins d'une semaine en Février 1975. Le résultat de certaines des expériences réalisées alors fut publié (P.J.).

## B / MISE AU POINT QUANT A UNE SUBSTITUTION EVENTUELLE D'ANIMAUX

Le deuxième point qui paraît très important car il a conditionné l'attitude des milieux scientifiques français depuis 17 ans est celui des propos énoncés à la Réunion du 3 Juin 1966 : ... on accuse A. PRIORE d'avoir substitué les animaux.

Rappelons quelques faits.

Je fus invité le 3 Juin 1966 à la Réunion de la DGRST, présidée par Mr MARECHAL, à laquelle étaient également conviés : MM. JEAN BERNARD, BONNEFILLE, COURRIER, GALLAIS, GONDET, GRABAR , KASTLER, LATARJET. Etaient absents excusés : MM. DELCROIX, GUILLAUD, TUBIANA.

Au cours de cette réunion, j'ai eu l'occasion, sur l'invitation de M. COURRIER, de faire part d'expériences récentes portant sur des immunisations de souris par un agent pathogène que je connais bien *Trypanosome equiperdum*. Je rapportais que cette maladie, létale en 4 jours, dans les conditions expérimentales, était guéri et j'émettais l'hypothèse d'une stimulation importante du système immunitaire par le rayonnement PRIORE (les expérimentations qui suivirent me donnèrent raison, le rayonnement n'ayant aucun effet direct sur l'agent pathogène). C'est au cours de cette même réunion que des paroles très graves furent prononcées par M. LATARJET (dont il n'est pas fait mention dans le rapport très édulcoré qui avait suivi).

Monsieur LATARJET fait part d'une lettre de Monsieur KOLLAR qui accuserait M. PRIORE de substitution d'animaux .... les souris tumorales guéries revenues à Londres n'acceptent plus les isogreffes de peau.

Monsieur GRABAR suggère une interprétation plus immunologique de ce changement de perception par les animaux d'antigènes mineurs d'histocompatibilité.

Sans mettre aucunement en doute la traduction de M. LATARJET quant à la lettre de M. KOLLAR, je reste très étonné des propos tenus par ce chercheur anglais qui n'est jamais venu à Bordeaux. En effet, les scientifiques anglais venus travailler chez A. PRIORE et à notre laboratoire, donc directement concernés par ces expériences (MM. HADDOW, AMBROSE) ont eu un tout autre comportement (P.J.) .

Pour répondre à cette accusation très grave de substitution et qui va peser très lourd sur le devenir de cette affaire, diverses catégories d'expérience sont envisagées :

A la suggestion du Professeur COURRIER, j'envoie P. CHATEAUREYNAUD, Docteur ès-Sciences, chargé de recherche au CNRS et spécialiste de la greffe, effectuer des allogreffes et des isogreffes de peau au Collège de France dans le laboratoire de M. COURRIER et sous son contrôle. Le rayonnement utilisé est celui de l'appareil P2. L'expérimentation montre que les allogreffes sont rejetées plus rapidement (7 jours au lieu de 11) et qu'une deuxième isogreffe du même donneur au même receveur est rejetée.

Ces travaux n'ont pas été publiés mais font partie des titres et travaux de P. CHATEAUREYNAUD pour son accession à la maîtrise de recherche (P.J.). En outre, P. CHATEAUREYNAUD a eu l'occasion de s'entretenir longuement de ce travail avec R. LATARJET.

C / DETAILS SUR UNE EXPERIENCE CONTROLE AVEC HUISSIER NON MENTIONNEE DANS LE RAPPORT

A la suggestion de M. COURRIER, une Commission de Contrôle avec huissier est constituée le 5 Mai 1969, comprenant des personnalités universitaires et non universitaires (P.J.). Cette Commission vérifie une expérimentation sur la trypanosomiase expérimentale de la souris, effectuée à l'aide de l'appareil P2. Le protocole en est d'une rigueur inimaginable dans le milieu scientifique et les résultats sont consignés dans le rapport ( 1 exemplaire de ce rapport figure dans les Archives de l'Académie des Sciences).

Alors que les souris témoins meurent toutes au bout de 3 à 4,5 jours, les souris, irradiées par le rayonnement PRIORE, guérissent et terminent paisiblement leur vie de souris (2 ans).

Je m'étonne qu'il ne soit nulle part fait mention du Protocole et des résultats de cette commission de contrôle dans le rapport.

Après de telles preuves, il semble impensable et il est condamnable de dire ou d'écrire :

- 1 - que l'appareil PRIORE n'a pas d'effet
- 2 - que des animaux ont pu être substitués ....

Nous nous sommes battus depuis longtemps pour qu'une Commission, comparable à celle réunie sur la trypanosomiase de la souris, soit formée sur les effets du rayonnement PRIORE sur le cancer (rapport Amiral EMEURY - PJ ). Le protocole aurait pu être établi par les éminents cancérologues de l'Académie des Sciences et l'expérience effectuée par des militaires.

Monsieur COURRIER et moi-même avons fait cette proposition à la suite du refus par l'Académie de Médecine d'une publication sur des résultats obtenus par l'appareil (P2) sur les cancers humains (PJ).

Il est bien difficile à la lecture d'un tel rapport de choisir d'autres arguments à réfuter : ils le sont tous.

N.B. - P-J : pièces justificatives à votre disposition/